

#### Service de la recherche en éducation du Département de l'Instruction publique du canton de Genève

12, Quai du Rhône, 1205 Genève, tél. 327 57 11, fax: 327 57 18 E-mall: Norberto.bottani@dip.etat-ge.ch

Le **Service de la recherche en éducation** du Département de l'instruction publique du canton de Genève annonce la parution du document:



# Culture religieuse et école laïque

Rapport du groupe de travail exploratoire sur la culture judéochrétienne à l'école

Sous la direction de Walo Hutmacher

## Pourquoi cette recherche?

On se souvient qu'à fin 1994, le Département de l'instruction publique (DIP) genevois avait constitué un groupe de travail chargé entre autres d'examiner les problèmes que peut poser à la communauté scolaire la gestion concrète de la pluralité des opinions religieuses ou agnostiques. Le DIP a voulu conserver un statut exploratoire à ce groupe dont une partie des membres étaient issus ou proches des milieux ecclésiaux, l'autre étant choisie dans le sérail scolaire.

C'est la première fois depuis un siècle au moins que le Département se donne un groupe de travail sur des questions religieuses. Sa constitution était motivée avant tout par ce que certains milieux ecclésiaux et enseignants ont appelé «l'inculture religieuse» des jeunes, c'est-à-dire le manque de connaissances et de repères dans le domaine religieux, avec le danger de perte d'identité mais aussi d'intolérance qui s'y trouve associé dans une société de plus en plus multi-religieuse et où par ailleurs un véritable marché des croyances s'est formé, entraînant aussi toutes sortes de périls de «dérives sectaires».

**S**on titre - *Culture religieuse et école laïque* - semble traduire une contradic-

#### Le document

tion puisqu'en pays genevois, l'école publique est laïque de par la constitution et depuis 1847, et donc neutre en matière religieuse.

Ce document d'environ 160 pages se structure en gros en trois grandes parties:

Après un bref état des lieux et du débat sur ces questions délicates, à Genève et dans d'autres cantons et pays, il tente de mieux cerner la notion de religion et surtout de décrire les formes contemporaines de la religiosité des personnes et des familles en s'appuyant notamment sur les résultats récents de la sociologie des religions.

- Il présente ensuite les résultats d'une enquête réalisée par le groupe exploratoire qui visait à mieux cerner la configuration des attitudes et des sensibilités dans les milieux genevois directement concernés: les associations d'enseignants, de directeurs et d'inspecteurs scolaires ainsi que de parents d'élèves d'une part, les diverses communautés religieuses présentes à Genève d'autre part, les milieux défenseurs de la laïcité et de la libre pensée enfin.
- Il débouche enfin sur un certain nombre de constats, questions ouvertes et recommandations.

## **Quelques constats**

Les constats concernent avant tout l'état du champ de tension entre religion et école publique dans un contexte de laïcité:

1. Selon la constitution, chacun est libre de ses opinions et de ses croyances. L'éducation religieuse des enfants revient exclusivement aux parents dans le respect des principes de liberté de conscience et de croyance jusqu'à l'âge de 16 ans. Les questions religieuses sont ainsi entièrement du domaine privé. Mais entre le milieu du XIXº siècle et aujourd'hui, le paysage religieux a complètement changé. Ni la religion ni les Eglises n'ont plus le même statut dans la vie des citoyens. Rares sont les gens sans crovances religieuses, mais la privatisation et l'individualisation croissante favorisent une grande diversité des «arrangements» avec les questions dites ultimes de la vie humaine (les origines, la transcendance, la mort, le sens de la vie). Cette évolution s'observe dans toute l'Europe. Sous diverses formes, la question du statut du religieux à l'école est d'ailleurs actuellement à l'étude non seulement dans la plupart des cantons romands mais plus généralement dans la plupart des pays européens, même là où prévaut une tradition religieuse unique et où la séparation de l'Eglise et de l'Etat est moins affirmée qu'à Genève.

2. Avec le changement des mentalités, l'éducation religieuse s'est aussi transformée dans les familles. Le religieux est loin d'être absent de la vie familiale, mais le lien avec les Eglises s'est distendu. La fréquentation du catéchisme a beaucoup diminué, par exemple. Les Eglises ne canalisent plus à grande échelle les croyances vers une certaine orthodoxie doctrinale. Mais elles ne diffusent plus non plus à tous une connaissance minimale des grands récits et des grandes figures de la tradition judéo-chrétienne. Quant à la connaissance des autres religions, c'est un chapitre qui n'est guère abordé, ni par les Eglises, ni à l'école, ni dans les familles.

3. A propos d'une implication possible de l'école, l'enquête a le mérite de dresser le tableau actuel des convergences et des divergences dans et entre les milieux concernés. Elle montre que les sensibilités sont restées très vives sur ces questions, mais parfois en décalage par rapport au paysage religieux réel de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle. Un petit faisceau de convergences est susceptible peut-être de former la base d'un accord sur la nécessité d'un nouveau débat sur ces questions: le principe de la laïcité de l'école publique n'est pas contesté (les Eglises ne demandent pas de réintroduire la catéchèse à l'école). Le constat d'une inculture religieuse croissante est assez bien partagé (même si chacun n'y voit pas les mêmes périls). Tous les milieux s'accordent aussi plus ou moins sur un constat de crise des valeurs, une «crise

du sens», un certain désarroi des jeunes face aux questions existentielles. Une meilleure connaissance des phénomènes religieux est par ailleurs considérée pouvant favoriser la tolérance, et aussi les facultés de discernement en présence de nouvelles offres du marché des croyances.

4. Les divergences entre les groupes sont nettement plus profonds dès qu'il s'agit d'aborder la question de l'implication de l'école et de la place que pourraient occuper les phénomènes religieux dans l'enseignement. Pour les uns une redéfinition de la laïcité dans le sens d'une plus grande ouverture s'impose. d'autres ne veulent pas en entendre parler. Les différents milieux concernés connaissent mal, ont très inégalement conscience de la recomposition du champ religieux et sont aussi inégalement préparés pour aborder un débat de fond. Le potentiel de réticences, de préventions et de méfiance apparaît considérable, particulièrement dans les milieux scolaires et chez les parents d'élèves.

## **Quelques conclusions**

A partir de ses constats, le groupe exploratoire tire notamment les conclusions suivantes :

Il n'est évidemment pas question d'un enseignement de religion; il n'y a pas de désaccord à ce sujet et aucun doute non plus sur les intentions des autorités. Il peut être question au mieux d'un enseignement sur la religion, et de préférence peut-être sur les religions, de manière aussi à mieux préparer les jeunes à la vie dans une société de plus en plus multireligieuse. Une telle connaissance favoriserait une meilleure connaissance des racines de la civilisation occidentale.

Toutefois, si personne ne nie les origines judéo-chrétiennes de la civilisation européenne, on ne peut pas réduire cette civilisation à ses seules racines religieuses. La laïcité en fait aussi partie, ne serait-ce que comme pôle de tension historique par rapport au religieux. Le groupe exploratoire estime précisément que la discussion sur l'école laïque comme école de la citoyenneté ouverte devrait davantage se situer dans la perspective globale de la civilisation occidentale plutôt que de se focaliser sur le seul religieux. S'il s'agit certes de faire connaître aux jeunes les racines judéo-chrétiennes, de la civilisation dans laquelle ils entrent. il y a urgence, plus généralement, de leur en faire comprendre toutes les dimensions essentielles: l'histoire religieuse sans doute mais aussi l'histoire de la modernité, de l'individualisation, de la liberté de pensée et de croyance, du droit de libre examen et débat, de la laïcité, l'histoire de la science, de la démocratie et des droits de l'homme. Dans la perpective d'une laïcité ouverte, la mission centrale de l'école n'est pas de s'abstenir mais d'informer et de former au libre examen et au débat, qui appelle la connaissance.

Le principe de neutralité ne doit pas empêcher l'école laïque publique de donner aux jeunes une information solide sur les questions et les phénomènes religieux, tout en plaçant ces phénomènes dans une perspective plus générale, et par ailleurs ouverte sur le monde et sur les réponses que d'autres civilisations ont donné aux questions ultimes de la vie humaine.

Le rapport du groupe exploratoire se veut avant tout un outil de réflexion sur ces questions complexes, une contribution au débat et une invitation au renouvellement de celui-ci. Dans ses recommandations il retient que l'heure n'est pas

aux décisions mais au débat de fond ; il serait prématuré de penser curriculum, plan d'études ou calendrier. Le cadre légal actuel est par ailleurs suffisant et il n'est pas contesté.

Le groupe exploratoire recommande en conséquence au Département de se doter d'un dispositif permanent chargé, dans un esprit d'ouverture et de prospective et appuyé sur l'article 4 de la loi sur l'instruction publique, de nourrir, informer et clarifier la réflexion critique et le débat sur la mission fondamentale de l'école genevoise dans notre société en mutation. Un tel dispositif inclurait une commission spécialisée sur la question de la culture religieuse à l'école laïque. Elle aurait mission de faire progresser la discussion dans le sens d'une contribution active de l'école à la connaissance approfondie de la civilisation européenne et de ses rapports avec d'autres civilisations. Cette commission informerait aussi régulièrement sur les conceptions, expériences et pratiques qui ont cours dans ce domaine dans les différents ordres d'enseignement à Genève et ailleurs, et proposerait des initiatives pour faire avancer le débat et les démarches exploratoires.

### Quelles suites?

Le DIP remercie le groupe de travail exploratoire et son président M. Walo Hutmacher pour la remarquable qualité de ce texte qui apporte de nombreux éléments d'information et de réflexion.

Pour faire suite à ce rapport et conformément à l'esprit qu'il développe, le Département de l'instruction publique estime qu'il convient en priorité de le compléter par un inventaire de ce qui se fait actuellement par rapport aux faits religieux dans les écoles genevoises des trois ordres d'enseignement.

Ce rapport est en vente au prix de 25 frs. l'exemplaire.

Prix pour étudiants et personnel du DIP: 17,50 frs. Les frais de port ne sont pas compris.

S'adresser au SRED, 12 Quai du Rhône, 1205 Genève, téléphone: (022) 327 57 11

Il sera envoyé sur demande écrite ou téléphonique.

Pour toute information sur le contenu de ce rapport s'adresser à :

M. Walo Hutmacher: E-Mail: walo.hutmacher@pse.unige.ch Tél: (022) 786 76 26, fax: (022) 735 53 44